

Séance publique du 10 juillet 2006

Délibération n° 2006-3516

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Saint Cyr au Mont d'Or

objet : **Rue Gambetta - Aménagement de 24 places de parking - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 juin 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La commune de Saint Cyr au Mont d'Or et particulièrement la place Général de Gaulle, bordée de commerces, présentent un fort déficit d'offres de stationnement.

Afin d'améliorer cette situation la commune de Saint Cyr au Mont d'Or a fait l'acquisition d'une parcelle située à proximité de la place sur la rue Gambetta, dans le but d'aménager un parking public. Ce terrain doit être cédé gratuitement à la Communauté urbaine pour réaliser l'aménagement.

Cette opération a été prise en compte lors de la dernière révision de la programmation pluriannuelle des investissements, approuvée par le conseil de Communauté du 19 décembre 2005.

L'étude réalisée par la direction de la voirie et validée par la municipalité de Saint Cyr au Mont d'Or permet la création d'un parking de vingt-quatre places revêtues en enrobés granitiques.

Les travaux, estimés à 200 000 €, sont répartis comme suit :

- les travaux de voirie,
- les travaux de maçonnerie,
- les travaux d'assainissement,
- les travaux de marquage,
- les travaux de modification de réseaux,
- le plan de récolement.

Circuit décisionnel : ce dossier a fait l'objet d'un avis favorable du pôle politique des déplacements le 29 mai 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux d'aménagement de vingt-quatre places de parking rue Gambetta à Saint Cyr au Mont d'Or pour un montant de 200 000 €.

2° - Autorise la réalisation des travaux sur marchés à bons de commande de la direction de la voirie, de la direction de l'eau et de la direction des systèmes d'Information et de télécommunications pour les autres prestations.

- l'individualisation d'autorisation de programme déplacements urbains, opération rue Gambetta à Saint Cyr au Mont d'Or pour un montant total de 200 000 € réparti en 2006.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,